

Travailler dans le secteur de la finance solidaire

Finance solidaire, épargne solidaire : de quoi parle t-on ?

Apparut dès le 15^{ème} siècle la finance solidaire s'est développée en France à partir des années 1970 face à la montée du chômage et des nouvelles formes d'exclusions bancaires et sociales.

L'encours de l'épargne solidaire ne cesse de progresser pour atteindre en 2010 un total de 3.15 milliards d'euros ayant permis le **financement d'activité à forte utilité sociale et/ou environnementale à hauteur de 681 millions d'Euros**.

La Finance et l'Épargne Solidaire doit poursuivre son travail d'information et d'explication de financement et combinaison possible au profit des acteurs et projets de l'économie sociale et solidaire dont le territoire des Pays de la Loire apparaît très dynamique et innovant.

Les circuits Financiers Solidaires se composent de plusieurs acteurs autour de la promotion, **la collecte** d'épargne solidaire, la gestion - répartition et le **financement** de projets et d'activités ayant une forte utilité sociale auprès de ceux et celles qui ne trouvent pas de solution de financement dans la finance traditionnelle.

Ces circuits se composent principalement des acteurs suivants :

- les épargnants solidaires souhaitant placer leur argent autrement
- les **collecteurs, banques et financeurs solidaires**
- les **répartiteurs et organismes financiers solidaires**
- les porteurs de projets et futurs bénéficiaires.

Les acteurs de la finance solidaire : qui fait quoi ?

> Banques et établissement financiers solidaires

S'agissant de l'**épargne de partage** (épargne bancaire) sont présentes majoritairement les banques mutualistes (Crédit Coopératif, BPCE Caisse d'Épargne et Banque Populaire, le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel) ainsi que les banques commerciales et en ce qui concerne l'**épargne salariale solidaire**, les gestionnaires de l'épargne salariale solidaire.

Concernant les produits d'**investissement solidaires** (c'est-à-dire l'épargne investie dans le capital du porteur de projet) de nombreuses structures de types associatives réalisent à la fois la collecte mais également la gestion et l'accompagnement des bénéficiaires.

D'autres acteurs institutionnels assurent la collecte de l'épargne : les caisses de Crédit municipaux et La banque Postale, la société coopérative financière La NEF et les mutuelles (AG2R la Mondiale, la CARAC, la MACIF, la MAIF).

> Financeurs solidaires et structures d'accompagnement

Les finances solidaires reposent sur un **degré d'engagement fort** mettant en avant l'utilité sociale et/ou environnementale du projet, luttant ainsi contre l'exclusion, en faveur du développement durable et de la cohésion sociale. **La finance solidaire ne se réduit pas à un apport financier !**

Les financeurs solidaires ont pour mission d'étudier des projets, **d'accompagner les porteurs de projet**, d'animer des réseaux, de mobiliser des partenaires. Ils interviennent dans le champ de :

- **l'emploi** : l'ADIE, le Fondes (réseau France Active), Pays de la Loire Initiative (réseau France Initiative), FinanCités, les Cigales, Garrigues...
- **le social et logement** : Habitat et Humanisme, la Nef, France Active...
- **l'environnement** : Terre de Liens, le Crédit Coopératif, la NEF, Initiative pour une Economie Solidaire leS, les Cigales...
- **la solidarité internationale** : la SIDI(ccfd), Amundi, Oikocrédit, Cofides Nord Sud...

(liste non exhaustive à consulter sur le site www.finansol.org rubrique « nos membres »).

> Des acteurs fédérés autour du label FINANSOL

Le label Finansol, sert à assurer aux épargnants la transparence des placements ainsi que le respect des critères éthiques.

L'association assure également depuis sa création en 1995 la promotion des produits d'épargne solidaire auprès du grand public et des acteurs: il s'agit de **stimuler** une reconnaissance du circuit de la finance solidaire, **d'informer** les personnes sur l'offre d'épargne solidaire, **de fédérer** les différents acteurs pour une mise en commun des énergies et des besoins, et enfin d'assurer la **transparence** et la traçabilité de l'épargne.

Les métiers

Parmi les métiers en Finance Solidaire, apparaissent essentiellement **chargé de microcrédit** (agent de crédit propre au dispositif microcrédit professionnel ou personnel) **expert, consultant en Microfinance** (épargne, microcrédit et micro-assurance) et enfin **chargé(e) de mission accompagnement** auprès des bénéficiaires.

Les acteurs « ressources »

Association Finansol (Paris) 01.53.36.8060 contact@finansol.org Site Internet : www.finansol.org

Parmi les acteurs en région Pays de la Loire, ceux-ci se sont regroupés depuis 2004 sous la forme d'un collectif des finances solidaires :

- **Le Crédit Municipal de Nantes** : contact@creditmunicipal-nantes.fr
- **Le Crédit coopératif** : nantes@credit-cooperatif.coop
- **Les Cigales** : cigales.arpdl@gmail.com
- **La NEF** : delegation.nantes@lanef.com
- **Le FONDES** : contact@fondes.fr
- **L'ADIE** : contact@adie.org
- **Pays de la Loire Initiative** : contact@paysdelaloire-initiative.org
- **Terre de Liens** : pdl@terredeliens.org
- **Habitat et Humanisme** : loire-atlantique@habitat-humanisme.org
- **CCFD** : ccfd44@ccfd.asso.fr

En savoir +

Chaque année au mois de novembre, **Finansol organise la Semaine de la Finance Solidaire**, plusieurs événements et manifestations tout au long de la semaine, consultable sur www.semainedelafinancesolidaire.com

A consulter : le baromètre de la finance solidaire

